



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3858

Programmation financière 2018 au titre de la politique emploi et insertion professionnelle –  
Attribution de subventions de fonctionnement à différentes structures pour un montant total  
de 674 964 euros

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : Mme CONDEMINE Anne-Sophie

<b>SEANCE DU 28 MAI 2018</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

**2018/3858 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2018 AU TITRE DE LA POLITIQUE EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIFFERENTES STRUCTURES POUR UN MONTANT TOTAL DE 674 964 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **9 mai 2018** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le dynamisme de Lyon et de son agglomération se confirme dans un contexte général de croissance économique, ce qui constitue un atout solide pour la cohésion sociale et territoriale. Mais la reprise économique ne se traduit pas pour tous comme un accès à l'emploi pérenne, notamment pour les jeunes. L'emploi et l'insertion professionnelle restent donc au cœur des priorités de l'Exécutif municipal.

**Situation de l'emploi à Lyon à fin 2017 :**

La ville de Lyon compte, à la fin du mois de décembre 2017, 48 168 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

La zone d'emploi de Lyon se maintient globalement à un niveau plus favorable que les autres grands territoires comparables, la majorité des autres grandes villes françaises approchant ou ayant dépassé le seuil des 9,5 %.

La part des publics habitant les quartiers relevant de la politique de la ville reste surreprésentée dans la population des personnes en situation de chômage.

Les personnes de 50 ans et plus subissent une plus forte augmentation de la demande d'emploi que les autres tranches d'âge, à hauteur de + 7 %.

Autre élément à souligner, la demande d'emploi masculine demeure majoritaire à Lyon (51 % environ), contrairement aux tendances régionale et nationale.

**Cadre et modalités de mise en œuvre de la politique emploi-insertion à Lyon :**

Malgré un contexte de fortes contraintes sur les finances publiques locales, l'Exécutif municipal souhaite maintenir une politique d'engagement prioritaire dans le domaine de l'accès à l'emploi et l'insertion socio professionnelle et la lutte contre l'exclusion et les inégalités. Pour conduire sa politique en matière d'emploi, vous savez que la Ville de Lyon s'appuie sur :

- la Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) de Lyon ;
- la Mission locale de Lyon, créée et financée par l'Etat, la Ville de Lyon et la Région, membre constitutif de la Maison de l'emploi et de la formation.

Constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) réunissant l'Etat, la Ville de Lyon, Pôle Emploi, la Métropole de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la Mission locale de Lyon et l'association ALLIES, la MDEF de Lyon a pour mission :

- D'observer la situation de l'emploi et d'anticiper les mutations économiques du territoire.

- De contribuer à la coordination des actions du service public de l'emploi et de participer, en complémentarité avec Pôle Emploi, avec les réseaux spécialisés et avec les acteurs locaux, dans le respect des compétences de la Région et du Département :

- accueil, information, orientation et accompagnement des personnes à la recherche d'une formation ou d'un emploi ;

- développement de l'activité et de l'emploi ainsi que l'aide à la création et à la reprise d'entreprises.

- De contribuer au développement de la gestion territorialisée des ressources humaines.

- De mener également des actions d'information et de sensibilisation aux phénomènes des discriminations à l'embauche et dans l'emploi ainsi que des actions relatives à l'égalité professionnelle et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

La Ville de Lyon a fondé son intervention sur la synergie entre la MDEF et la Mission locale car c'est une garantie d'efficacité de l'action publique en la matière et de bon usage de l'argent public. C'est aussi une garantie de décloisonnement des dispositifs existants et une réponse efficiente aux enjeux de la politique de la ville inscrits dans le contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise signé le 2 juillet 2015 et de la convention territoriale de Lyon approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 23 novembre 2015.

Cette mutualisation entre la MDEF et la Mission locale a permis de :

- Rendre encore plus lisible les outils d'accueil, d'orientation et d'accompagnement pour tous les publics, jeunes et adultes, dans un souci de proximité d'intervention en complémentarité avec Pôle Emploi, en mutualisant les antennes de proximité des deux structures, à l'instar de ce qui a été fait à Gerland dans le 7<sup>e</sup> arrondissement et pour la nouvelle antenne proche de la place Voltaire dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, et bientôt à la Duchère, avec une offre de services plus complète.

- Mutualiser les actions en direction des entreprises en s'appuyant sur l'efficace partenariat qu'a développé la Maison de l'emploi et de la formation avec les entreprises : charte des entreprises pour l'emploi signée par près de 350 entreprises de toute taille, coordination des recrutements en nombre comme pour la Part-Dieu, la Confluence, les activités périscolaires, et le futur « Grand Hôtel-Dieu », assistance à la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics, rencontres métiers, actions de gestion prévisionnelle des emplois et compétences...

La relocalisation des sièges de la MDEF et de la Mission locale, dans les nouveaux locaux situés 24, rue Etienne Rognon dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, a ainsi permis d'organiser concrètement cette mutualisation des services des deux entités, de même que le regroupement progressif de leurs antennes de proximité respectives.

De manière à donner la visibilité nécessaire à cette mutualisation des activités de la MDEF et de la Mission locale de Lyon, une nouvelle dénomination et une charte graphique communes ont été choisies : « Maison Lyon pour l'emploi ».

En outre, la politique de la Ville de Lyon en matière d'emploi et d'insertion professionnelle s'inscrit désormais en articulation avec le plan métropolitain d'insertion pour

l'emploi (PMI'e) 2016-2020 de la Métropole de Lyon, conformément d'ailleurs au pacte de cohérence métropolitain, grâce à des orientations communes centrées à la fois sur :

- un renforcement de l'accès à l'emploi des personnes en insertion, notamment en ce qui concerne les allocataires du revenu de solidarité active (RSA) ;

- un renforcement de la relation avec les entreprises et un lien plus fort entre opérations d'aménagement urbain, développement économique et accès à l'emploi, grâce à la prochaine fusion des chartes d'engagement initiées par la MDEF et la Métropole de Lyon.

De manière à bénéficier de l'expérience acquise par la Maison Lyon pour l'emploi, la Métropole de Lyon souhaite d'ailleurs s'appuyer sur ce GIP pour mettre en œuvre la politique emploi-insertion de l'agglomération lyonnaise : c'est l'objet d'un avenant modificatif à la convention constitutive du GIP qui est soumis parallèlement à votre approbation à l'occasion de cette même séance du conseil municipal.

Le programme d'actions mutualisé de la « Maison Lyon pour l'emploi » est réalisé en particulier dans le cadre du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) Le PLIE est un dispositif essentiel pour améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion durable du marché du travail, résultant d'une accumulation de problèmes sociaux, économiques et professionnels.

C'est un outil de mise en cohérence des interventions publiques au niveau local afin de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle au travers de parcours individualisés permettant d'associer accueil, accompagnement social, orientation, formation, insertion et suivi.

Pour ce faire, il mobilise des concours financiers de l'Union européenne (au titre du fonds social européen), de l'Etat, de la Ville de Lyon, de la Métropole de Lyon et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, les crédits du FSE sont gérés par la Métropole de Lyon, l'association ALLIES conservant la fonction animation, comme définie dans la nouvelle convention-cadre liant la Ville de Lyon et ALLIES, approuvée par délibération du Conseil municipal n° 2017/2697 du 16 janvier 2017.

Il est rappelé que le PLIE est mis en œuvre dans le cadre d'un protocole d'accord défini pour la période 2012 à 2016, approuvé par la délibération du Conseil municipal n° 2012/4251 du 27 février 2012 : il a fait l'objet d'un avenant de prorogation pour 2017 puis pour 2018, sachant que les crédits du FSE seront désormais gérés par la Métropole de Lyon.

Le PLIE constitue également l'un des principaux outils de réalisation des objectifs du volet emploi-insertion du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise et de sa convention territoriale pour Lyon.

### **Programmation emploi – insertion 2018 :**

La programmation emploi-insertion qui vous est présentée contribue, à travers son soutien direct aux acteurs de proximité du réseau associatif, à la mise en œuvre du PLIE et plus largement du plan d'actions mutualisé de la « Maison Lyon pour l'emploi ».

Dans ce cadre d'intervention, la Ville de Lyon affirme les principes suivants :

- l'égalité de traitement de tous les habitants et le droit à un accompagnement individualisé vers l'emploi quel que soit le statut de la personne ;
- la réduction des écarts en termes d'emploi et d'insertion entre quartiers prioritaires et le reste du territoire ;
- le rôle primordial du tissu associatif de proximité, associé au service public de l'emploi dans la lutte contre les exclusions ;
- l'indispensable implication des acteurs économiques du territoire dans les parcours des personnes ;
- la lutte contre les exclusions et le développement de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle en tant que responsabilité partagée entre les acteurs du territoire.

L'exigence de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes fixée dans le pacte européen est aussi une priorité à prendre en compte. Elle porte notamment sur la lutte contre les écarts et les stéréotypes rencontrés sur le marché du travail, le développement de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée.

Les opérations proposées pour la programmation 2018 se déclinent autour des cinq axes suivants :

- **L'accueil-orientation/diagnostic** : les actions concernant cet axe viennent en complément de l'offre des quatre antennes de proximité de la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon (basées dans les quartiers de Gerland, la Duchère, Mermoz et Voltaire). Il s'agit de permettre l'orientation des personnes sur un dispositif de suivi (PLIE, RSA, Pôle emploi) ou vers l'opérateur le plus adapté pour répondre aux besoins ou résoudre des difficultés.

- **La référence de parcours** : ces actions visent à l'accompagnement de la personne, la mobilisation des étapes opportunes, et l'évaluation régulière des opérations. Le référent est ainsi présent tout au long du parcours d'insertion professionnelle et assure le suivi dans l'emploi pendant 6 mois après l'intégration.

- **La mise en situation de travail** : ces actions concourent à la professionnalisation des personnes par l'acquisition de savoir-faire et de compétences professionnelles. Elles sont proposées par des structures d'insertion par l'activité économique : associations intermédiaires (AI), entreprises d'insertion (EI), entreprises de travail temporaires d'insertion (ETTI), régies de quartiers ; groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) ou associations offrant un contrat de travail. Les actions en lien direct avec des employeurs sont privilégiées.

- **Formation et accès à l'emploi** : les actions proposées ne sont pas prises en charge par le droit commun (Etat, Région, Pôle Emploi). Elles intègrent une immersion dans le monde professionnel, l'acquisition des compétences de base, et de connaissances complémentaires en lien avec une prise de poste. Elles seront développées en relation avec le service aux entreprises.

- **Actions complémentaires** : elles permettent de répondre aux problématiques adjacentes à la recherche d'emploi, qui ne sont pas traitées par ailleurs et constituent des facteurs d'exclusion sociale et professionnelle.

C'est à partir de l'ensemble de ces orientations que sont soumises à votre approbation les participations financières pour les actions retenues au titre de la programmation financière emploi-insertion 2018 qui figurent dans les tableaux suivants.

Cette programmation constituant également le volet « accès à l'emploi et insertion professionnelle » du contrat de ville pour la période 2015-2020, certaines actions sont éligibles aux

cofinancements au titre de la politique de la ville lorsqu'elles s'inscrivent dans les objectifs des projets de territoire contractualisés.

## Accueil

Arrts	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi LC 41849	Délégation à la politique de la ville LC 46095
1 <sup>er</sup> /2 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	<b>AJ2 permanence emploi</b> 41 rue Smith 69002 Lyon	Accueil et Diagnostic	6 284 €	6 284 €	
1 <sup>er</sup>	<b>ALIS</b> (Association Lyonnaise d'ingénierie sociale) 2 petite-rue des Feuillants 69001 Lyon	Accueil - Diagnostic - Orientation	23 500 €		23 500 €
3 <sup>e</sup> /7 <sup>e</sup> /8 <sup>e</sup>	<b>IDEO</b> (Initiatives pour le développement d'emplois et d'orientations) 14 bis rue de Narvik 69008 Lyon	Permanence Emploi Quartier des Etats-Unis - Accueil/Orientation	12 500 €		12 500 €
5 <sup>e</sup>	<b>Mirly Solidarité</b> 309 avenue Andreï Sakharov – 69009 Lyon	Accueil - Aller vers l'emploi	17 000 €	8 500 €	8 500 €
9 <sup>e</sup>	<b>REED</b> (Rhône Emplois et Développements) 42 Grande rue de Vaise 69009 Lyon	Dynamique des acteurs locaux autour de l'emploi pour les habitants du Vergoin	6 000 €		6 000 €
3 <sup>e</sup> /7 <sup>e</sup>	<b>UFCS/FR FORMATION INSERTION</b> 11/13 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon	Pôle d'accueil de proximité – 3 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> arrondissements : Point relais MDEF	13 640 €	13 640 €	
			<b>78 924 €</b>	<b>28 424 €</b>	<b>50 500 €</b>

## Mise en situation de travail

Arrts	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi LC 41849	Délégation à la politique de la ville LC 46095
Tout Lyon	<b>LAHso</b> (Association de l'hôtel social) 259 rue Paul Bert 69003 Lyon	Le Grenier de LAHSo	15 000 €	15 000 €	
9 <sup>e</sup>	<b>IDEO</b> (Initiatives pour le développement d'emplois et d'orientations) 14 bis rue de Narvik 69008 Lyon	Mise en situation de travail - ACI Fil en Forme	10 000 €	10 000 €	
Tout Lyon	<b>Mirly Solidarité</b> 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	ACI-Menuiserie des Deux-Amants	15 000 €	15 000 €	
1 <sup>er</sup> /2 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	<b>Régie de quartier 124 services</b> 20 rue Ornano 69001 Lyon	Mise en situation de travail - Accès à l'emploi	8 000 €	8 000 €	
8 <sup>e</sup>	<b>Régie de quartier Euréqua</b> 2 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	ACI (Atelier chantier d'insertion) Zig Zag	19 622 €	19 622 €	
8 <sup>e</sup>	<b>Régie de quartier Euréqua</b> 2 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	ACI Rénovation du bâtiment en 2018	6 000 €	6 000 €	
8 <sup>e</sup>	<b>Régie de quartier Euréqua</b> 2 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	Réussir l'insertion professionnelle durable	18 952 €	18 952 €	
			<b>92 574 €</b>	<b>92 574 €</b>	<b>0 €</b>



## Formation et accès à l'emploi

Arrts	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi LC 41849	Délégation à la politique de la ville LC 46095
Tout Lyon	<b>CPME du Rhône</b> (Confédération générale des petites et moyennes entreprises du Rhône) 55 rue Sergent Michel Berthet 69009 Lyon	Mission pour l'insertion et l'emploi de Lyon	5 000 €	5 000 €	
Tout Lyon	<b>CTP69</b> (Compétences en Temps Partagé 69) 25 rue des Fossés de Trion 69005 Lyon	Action de dynamisation à la recherche d'emploi	5 000 €	5 000 €	
Tout Lyon	<b>IFRA</b> (Institut de formation Rhône-Alpes) 66 cours Tolstoï 69627 Villeurbanne Cedex	Espace emploi - Lyon	6 674 €	6 674 €	
9 <sup>e</sup>	<b>Lyon Duchère association sportive</b> 264 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Accompagnement à la formation et à l'emploi des licenciés du club de Lyon Duchère AS	8 000 €	8 000 €	
Tout Lyon	<b>Ressort</b> 11 rue Général Plessier 69002 Lyon	Bilan avenir	24 000 €	24 000 €	
Tout Lyon	<b>UFCS/FR Formation Insertion</b> 11/13 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon	Interculturel au travail : découverte et transversalité des métiers	10 500 €	10 500 €	
			<b>59 174 €</b>	<b>59 174 €</b>	<b>0 €</b>

## Actions complémentaires

Arrts	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi LC 41849	Délégation à la politique de la ville LC 46095
8 <sup>e</sup> /9 <sup>e</sup>	<b>CIDFF du Rhône</b> (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Rhône) 18 place Tolozan 69001 Lyon	Diagnostic vie personnelle et familiale	9 360 €	9 360 €	
8 <sup>e</sup> /9 <sup>e</sup>	<b>CIDFF du Rhône</b> 18 place Tolozan 69001 Lyon	Femme/Mère, le choix de l'emploi (ex Tremplin)	12 500 €	2 500 €	10 000 €
Tout Lyon	<b>CLLAJ Lyon</b> (Comité local pour le logement autonome des jeunes - Lyon) 3 rue de l'Abbé Rozier 69001 Lyon	Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 18 à 30 ans dans leur recherche, accès et maintien dans le logement	60 000 €	30 000 €	30 000 €
9 <sup>e</sup>	<b>Association Ecole de la deuxième chance Rhône Lyon Métropole</b> 3 rue Maurice Thorez Espace Benoit Frachon 69120 Vaulx-en-Velin	Favoriser l'insertion professionnelle et sociale de jeunes adultes en difficulté, par des actions d'éducation, de formation culturelles ou sportives, organisées dans un parcours en alternance	80 000 €	40 000 €	40 000 €
Tout Lyon	<b>GIP-MDEF (Maison de l'Emploi et de la Formation)</b> 24 rue Etienne Rognon 69007 Lyon	Actions au profit des habitants des quartiers prioritaires	99 932 €	6 000 €	93 932 €
Tout Lyon	<b>Innovation et développement</b> 3 allée du Merle Rouge 69190 Saint-Fons	Auto-école sociale	20 000 €	20 000 €	
Arrts	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi LC 41849	Délégation à la politique de la ville LC 46095

Tout Lyon	<b>La Cravate Solidaire</b> 5 chemin de Montlouis 69600 Oullins	Ateliers Coup d'pouce	<b>3 000 €</b>	3 000 €	
Tout Lyon	<b>Les ateliers du présent</b> 65 rue Voltaire 69003 Lyon	Remobilisation vers l'emploi - PLIE 2018	<b>15 000 €</b>	15 000 €	
5 <sup>e</sup> /9 <sup>e</sup>	<b>Mirly Solidarité</b> 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Médiation culture	<b>8 000 €</b>	4 000 €	4 000 €
Tout Lyon	<b>Mission Locale</b> 24 rue Etienne Rognon 69007 Lyon	Nouveau départ	<b>100 000 €</b>		100 000 €
Tout Lyon	<b>P.L Bordeaux</b> 26 rue du Lavoir 33000 Bordeaux	Profession'L : Organisation d'un salon sur la reconversion professionnelle des femmes	<b>7 000 €</b>	7 000 €	
Tout Lyon	<b>PASS Rhône Alpes</b> (Plan d'actions sur site) 61 cours de la Liberté 69003 Lyon	Intégrer le tissu économique	<b>2 500 €</b>	2 500 €	
7 <sup>e</sup> /8 <sup>e</sup> /9 <sup>e</sup>	<b>REED</b> (Rhône emplois et développements) 42 Grande rue de Vaise 69009 Lyon	Accompagnement 35 Femmes Initiatives Emplois	<b>24 000 €</b>		24 000 €
3 <sup>e</sup> /7 <sup>e</sup> /8 <sup>e</sup>	<b>UFCS/FR Formation Insertion</b> 11/13 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon	Insertion professionnelle et Accueil petite enfance	<b>3 000 €</b>	3 000 €	
			<b>444 292 €</b>	<b>142 360 €</b>	<b>301 932 €</b>
		<b>TOUS AXES</b>	<b>674 964 €</b>	<b>322 532</b>	<b>352 432 €</b>

Pour mémoire, le montant des subventions allouées au titre de la programmation Emploi Insertion professionnelle était de 693 517 € en 2017.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

Vu le rectificatif mis sur table :

« Dans l'EXPOSE DES MOTIF, pages 4 et 5 :

Page 4 :

- lire : « Programmation emploi-insertion 2018 ».

- au lieu de : « Programmation emploi-insertion 2017 ».

- lire : « Les opérations proposées pour la programmation 2018 se déclinent autour des cinq axes suivants : ».

- au lieu de : « Les opérations proposées pour la programmation 2017 se déclinent autour des cinq axes suivants : ».

Page 5 :

- lire : « C'est à partir de l'ensemble de ces orientations que sont soumises à votre approbation les participations financières pour les actions retenues au titre de la programmation financière emploi-insertion 2018 qui figurent dans les tableaux suivants ».

- au lieu de : « C'est à partir de l'ensemble de ces orientations que sont soumises à votre approbation les participations financières pour les actions retenues au titre de la programmation financière emploi-insertion 2016 qui figurent dans les tableaux suivants ».

## DELIBERE

1. La programmation 2018 des actions d'accès à l'emploi et d'insertion professionnelle figurant dans le tableau ci-dessus, est approuvée.

2. Les conventions mixtes susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations CIDFF du Rhône, CLLAJ, IDEO, MIRLY-Solidarité, REED, Régie de quartier 124 Services, Régie de quartier EUREQUA, ALIS, RESSORT et UFCS/FR Formation Insertion, sont approuvées.

3. Le modèle type de convention d'application est approuvé.

4. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5. La dépense correspondante, soit 674 964 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, comme suit :

- 316 532 euros sur la ligne de crédit 41849, nature 6574, fonction 90 ;
- 258 500 euros sur la ligne de crédit 46095, nature 6574, fonction 520 après transfert du même montant depuis la ligne de crédit 41780, nature 6574, fonction 520 ;
- 99 932 euros sur la ligne de crédit 72374, nature 65738, fonction 520 (pour la subvention au GIP Maison de l'Emploi et de la Formation).

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Anne-Sophie CONDEMINÉ